



Procès verbal de l'A.G.O. du mardi 29 septembre 2015

Lieu : salle de la CCVL - Début de séance : 20 h 30

Membres du conseil d'administration présents : André Berne, Maud Bernois, Laurence Bordet, Joëlle Brun, Marc Chamarie, Maguy Chaverot, Bernard Claron, Josiane Clavel, Joël Delorme, François Gery, Jean-Claude Jauneau, Patrice Jésus, Anne Peyre de Fabrègues.

Membres présents : Michèle Bracon, Gilles Clavel, Chantal Gery, Elisabeth Jasserand, Julien Méglià, Sylvain Noye, Mario Scarna, M. Sotton.

Membres représentés : Laure Hatterer (pouvoir à Jean Claude Jauneau), Josiane Vincensini (pouvoir à Marc Chamarie).

Invités : Aurélien Clavel (producteur), Frédéric Dalmazik (Conseiller Municipal de Messimy), Valentin Noye (producteur), Geneviève Pougard (salariée).

- **Rapport moral présenté par le président Jean-Claude Jauneau**

Notre association a fêté en avril son 5^{ème} anniversaire. L'aventure continue avec le soutien des collectivités locales que nous tenons à remercier : la C.C.V.L qui a porté l'association, grâce notamment à Mario Scarna, les municipalités de la C.C.V.L, et plus particulièrement les communes de Grézieu et de Messimy. Le conseil départemental du Rhône nous soutient également financièrement.

En novembre dernier Geneviève a succédé à Lydie. Cette embauche nous donne entière satisfaction. Geneviève a su se rendre indispensable et a mis ses compétences et ses qualités de contact au bénéfice de l'association. Son contrat devrait être renouvelé début novembre, pour une période de 6 mois.

Les producteurs de l'association ont changé : Maud nous a quittés ; Bernard part en retraite ; par contre nous avons enregistré de nouveaux membres : le GAEC Lhopelia (Julien pour la viande et la charcuterie), Christophe (Victor et Compagnie pour le pain), Valentin Noye pour les escargots.

Au cours de l'année nous avons noté une stabilisation du nombre de consommateurs : autour de 90 en période d'hiver, autour de 110 en période d'été ; nous pouvons faire mieux en renforçant notre information auprès du vivier important de consommateurs sur

le territoire de la C.C.V.L (développer sur Messimy ?) et dans les communes avoisinantes ; la commission producteurs/consommateurs a été relancée, mais n'a pas eu un grand succès ; un bulletin mensuel est rédigé par Geneviève et a reçu un écho très favorable. L'ambiance semble plus détendue lors des distributions ; les carences en matière de quantité et de qualité semblent diminuer, mais nous devons rester sur nos gardes.

L'année dernière a été l'occasion de diversifier à la fois les commandes et les paniers : paniers sucrés, panier pains. Julien étudie la possibilité l'an prochain de proposer des paniers en volailles et produits transformés.

Nous avons toujours le projet d'améliorer le site internet. Mais les tractations sont longues avec notre partenaire. Le nouveau site devrait être ouvert au démarrage de la prochaine saison d'hiver.

Nous avons aussi dirigé notre action vers l'extérieur, dans l'objectif de nous faire connaître et de témoigner de notre expérience de circuits courts :

Nous sommes adhérents au collectif Raccourci qui rassemble les associations de Lyon et de la région lyonnaise, ce qui accroît notre audience et nous permet de bénéficier des échanges qui ont lieu entre les différentes structures, nous avons participé en septembre à la fête des Récoltes à Lyon. Nous projetons d'adhérer au « BOL, Pôle de coopération sur l'alimentation ».

L'association a participé au café citoyen de Ste Consorce sur le thème de l'agriculture locale, avons témoigné à un conseil municipal de l'enfance de Grézieu, aux forums des associations à Grézieu et Brindas, MFR Ste Consorce, avons des contacts avec la CCAS de Vaugneray, la Maison familiale Rurale de Ste Consorce.....

Nous n'avons par contre pas organisé de visites d'exploitations, mais 2 sont prévues l'année prochaine.

- Rapport financier du trésorier Marc Chamarie :

Saison ETE 2014 : Il y a eu 112 adhésions consommateurs et 7 adhésions producteurs.

Saison HIVER 2014-2015 : Il y a eu 91 adhésions consommateurs et 7 adhésions producteurs.

RAPPORT FINANCIER Exercice: mai 2014-avril 2015

DEPENSES. (T.T.C)

RECETTES. (T.T.C)

	Prévisionnel	Réalisé			Prévisionnel	Réalisé
Achats aux producteurs (dont paniers salarié) :	80000	78283 (672)		Ventes aux consommateurs :	80000	77908
Frais bancaires:	85	85		Commissions:	4800	4813
Téléphone:	150	145		Adhésions:	1100	1085
Affranchissement:	80	58				
Assurance:	110	105		Intérêts livret A:	100	102
Petites fournitures:	170	162				
Ordinateur portable:	425	425		Subvention Département :	500	400
Autre matériel informatique:	0	280		Subvention CCVL:	500	0
Achat tables:	210	210				
Achat caisses:	0	200				
Site web:	1000	651				
Vie associative:	750	13				
Impôts locaux :	520	125				
Frais de déplacement:	200	151				
Emploi salarié:	15000	15251		Aide à l'emploi:	9500	9457
Total:	<u>98700</u>	<u>96144</u>		Total:	<u>96500</u>	<u>93765</u>

Résultat de l'exercice : -2379 (perte)

Charges exceptionnelles (arriéré exercice antérieur) :		1056		Fonds propres (ponction sur réserves):	2200	3435
Total général:	<u>98700</u>	<u>97200</u>		Total général:	<u>98700</u>	<u>97200</u>

en jaune : budget prévisionnel au 22/10/2014. en bleu: réalisé au 30 avril 2015.

- Débat

M. Scarna intervient pour souligner l'intérêt de faire de l'information : communiquer sur le volume de paniers distribués.

Les agriculteurs ont dû faire face à des conditions d'exploitation difficiles liées à la sécheresse de cet été.

Les prix des légumes sont restés à des niveaux correspondants au prix de gros pour certains (ex : haricot vert).

Au niveau de la distribution : les ventes sur place sont plus attractives et permettent de récupérer les problèmes éventuels de manque dans les paniers. Le volume des commandes par le site et des ventes sur place a doublé par rapport à l'année dernière.

A Messimy, le nombre d'adhérents n'augmente pas, le public est plus rural et les producteurs sont nombreux aux alentours.

Ce constat est fait également par M. Dalmazik au niveau du marché hebdomadaire. Un effort est à faire pour proposer de la vente sur place les soirs de réunion de préparation des paniers.

M. Sotton demande pourquoi il n'a pas été demandé de subvention à la CCVL cette année.

J-CL. Jauneau répond qu'il n'y avait pas de projet précis à présenter et que nous présenterons une demande prochainement.

M. Scarna nous incite à monter un projet en partenariat avec la CCVL pour trouver des débouchés pour les producteurs auprès des collectivités publiques et privées, projet s'inscrivant dans la politique de développement durable et permettant de maintenir un emploi.

- Présentation du budget prévisionnel

BUDGET PREVISIONNEL Exercice: mai 2015-avril 2016

DEPENSES. (T.T.C)

RECETTES. (T.T.C)

Achats aux producteurs (dont paniers salarié) :	25223 (322)	87738 (738)	Ventes aux consommateurs:	33834	87000
			Commissions:	1615	6200
			Adhésions:	485	1020
Frais bancaires:	27	88	Intérêts livret A:	0	100
Téléphone:	52	158			
Affranchissement:	7	25			
Assurance:	0	110			
Fournitures bureau:	148	200			
Flyers:	0	450	Subvention CCVL:	0	1000
Développement site :	0	1200			
Maintenance site :	0	714	Subvention Département :	0	500
Vie associative:	0	200			
Cotisation Bol:	0	50			
Impôts locaux:	0	125			
Frais de déplacement:	0	50			
Emploi salarié :	4645	15000	Aide à l'emploi:	2998	8995
			Fonds propres (ponction sur réserves):		1293
Total:	30102	106108	Total:	38932	106108

en bleu: opérations réalisées au 24/09/2015. en jaune: prévisions pour la totalité de l'exercice.

- Votes:

Le rapport moral est approuvé par 100 % des membres présents et représentés.

Le rapport financier est approuvé par 100 % des membres présents et représentés.

Le budget prévisionnel est approuvé par 100 % des membres présents et représentés.

- Modification des statuts :

Jean-Claude Jauneau présente les modifications :

Article 5 : la cotisation est semestrielle au lieu d'annuelle

Le nombre de membres de chaque collège au sein du conseil d'administration est de 9 au plus

Article 8 - Ressources

Les abonnements sont remplacés par les commissions versées par les producteurs basées sur le montant de leurs ventes.

La proposition de mettre un nombre minimum de membres n'est pas retenue.

Vote : Les statuts modifiés sont approuvés par 100 % des membres présents et représentés.

- Approbaton des modifications du règlement intérieur :

Le règlement intérieur a été modifié par le Conseil d'administration du 29 09 2015, les modifications portent sur l'article 2 (modification du règlement intérieur par le C.A.) et l'article 5 ter (prix des produits validés par le bureau)

- Election des membres du Conseil d'administration :

Collège producteurs :

Sortants : Maud Bernois, Bernard Claron.

Entrants : Julien Méglià, Christophe Girardet, Aurélien Clavel.

Collège Consommateurs :

Sortants : Monia Fayolle, Pierre Laillé, Anne Peyre de Fabrègues.

Entrants : Magali Boiteau, Monia Fayolle, Anne Peyre de Fabrègues.

Les membres entrants sont élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance se termine à 22 h 30 mn.